PROJET DE TEXTES DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, approuve ce document dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes, approuve ce document dans toutes ses parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées par les articles 438 à 448 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA relatif aux sociétés commerciales, déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des Etats Financiers de synthèse clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, une indemnité de fonction dont le montant brut est fixé à **18 millions de FCFA**.
Cette indemnité de fonction sera répartie entre les Administrateurs par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie l'acceptation par le Conseil d'Administration de la désignation de **M. Raphaël SOUANGA** en qualité de représentant permanent de la SIR en remplacement de **M. Pascal Kouassi YEBOUA »**, pour le reste du mandat, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire exprime sa gratitude à **M. Pascal Kouassi YEBOUA** qui a représenté la SIR au Conseil d'Administration de la SMB jusqu'au 18 avril 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'existence d'un résultat net bénéficiaire de **57 500 772 de FCFA**.
L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du Conseil d'Administration du 21 avril 2020, décide d'affecter les résultats comme suit.

Résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019	.....	**57 500 772 FCFA**
Report à nouveau de l'exercice antérieur	.....	**3 865 102 196 FCFA**
Dotation à la réserve légale	.....	**0 FCFA**
Dotation à la réserve statutaire	.....	**0 FCFA**
Incorporation de la réserve facultative	.....	**0 FCFA**
Total (I) à la disposition des Actionnaires	.....	**0 FCFA**
Premier dividende (..... MFCFA X ..... %)	.....	**0 FCFA**
Superdividende	.....	**0 FCFA**
Total (II) dividende aux Actionnaires	.....	**0 FCFA**
Reliquat en report à nouveau (I) - (II)	.....	**3 922 602 968 FCFA**

Soit un dividende brut par action de **0 FCFA** et un dividende net de **0 FCFA** pour **7 795 200 actions**.

Le reliquat de **3 922 602 968 FCFA** est à inscrire en compte de report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

DIXIEME RESOLUTION

L'ensemble des résolutions précédentes ayant été adoptées, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'extrait ou de copie certifiée conforme du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire pour faire accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....